

Définitions pour le formulaire statistique pour les organismes artistiques



Line no	Ligne	Instructions
1000	ACTIVITÉS PUBLIQUES (Représentations publiques et lectures, expositions, projections de films, de vidéos ou d'œuvres médiatiques, activités d'arts communautaires)(Les activités présentées sur les plateformes numériques doivent être enregistrées à la ligne 1734.)	Inscrire la fréquentation payée et non payée et la participation. Inscrire les activités d'éducation artistique et d'apprentissage des arts à la section 2000 seulement. Inscrire la réponse qui correspond le mieux - ne pas rapporter une activité dans plus d'une section.
1100	REPRÉSENTATIONS PUBLIQUES ET LECTURES	(Les activités présentées sur les plateformes numériques doivent être enregistrées à la ligne 1734.)
1105	Représentations publiques et de lectures produites par votre organisme	
1110	Nombre de représentations publiques et de lectures produites par votre organisme et présentées dans votre ville, municipalité ou réserve	Inclure les activités liées aux contes et les coproductions. La coproduction d'une performance est une présentation de deux organismes ou plus qui combinent leurs ressources (financières, matérielles, humaines) pour produire et présenter une représentation.
1112	Nombre de représentations publiques et de rencontres littéraires où votre organisme est présenté par un autre organisme dans votre ville, municipalité ou réserve	
1115	Nombre de représentations publiques et de lectures produites par votre organisme et présentées en tournée dans votre province ou territoire, et qui ne sont pas incluses à la ligne 1110	Inclure les activités liées aux contes et les coproductions. La coproduction d'une performance est une présentation de deux organismes ou plus qui combinent leurs ressources (financières, matérielles, humaines) pour produire et présenter une représentation.
1120	Nombre de représentations publiques et de lectures produites par votre organisme et présentées en tournée dans d'autres provinces et territoires	Inclure les activités liées aux contes et les coproductions. La coproduction d'une performance est une présentation de deux organismes ou plus qui combinent leurs ressources (financières, matérielles, humaines) pour produire et présenter une représentation.
1125	Nombre de représentations publiques et de lectures produites par votre organisme et présentées en tournée internationale	Inclure les activités liées aux contes et les coproductions. La coproduction d'une performance est une présentation de deux organismes ou plus qui combinent leurs
1130	Nombre total de représentations publiques et de lectures produites par votre organisme et présentées en tournée	
1140	Total de représentations publiques et de lectures produites par votre organisme	

Définitions pour le formulaire statistique pour les organismes artistiques



Line no	Ligne	Instructions
1145	Nombre de représentations publiques et de lectures coproduites incluses à la ligne 1140	Inscrire le total de représentations publiques et de lectures coproduites qui sont incluses à la ligne 1140. La coproduction est une production de deux organismes ou plus qui combinent leurs ressources (financières, matérielles, humaines) pour produire et présenter une représentation.
1150	Représentations publiques et de lectures produites par d'autres artistes ou organismes et présentées par votre organisme	Ne pas inclure les représentations publiques et les lectures produites par votre organisme et inscrites dans la section précédente.
1155	Nombre de représentations publiques et de lectures produites par d'autres artistes ou organismes et présentées par votre organisme dans votre ville, municipalité ou réserve	Inclure les activités reliées aux contes et les coproductions.
1160	Nombre de représentations publiques et de lectures produites par d'autres artistes ou organismes et présentées en tournée par votre organisme à l'extérieur de votre ville, municipalité ou réserve	Inclure les activités liées aux contes et les coproductions.
1165	Total de représentations publiques et de lectures produites par d'autres artistes ou organismes et présentées par votre organisme	
1170	Nombre d'œuvres présentées	
1175	Nombre d'œuvres présentées qui ont été créées par des artistes qui résident dans votre ville, municipalité ou réserve	Inscrire les œuvres indiquées aux lignes 1140 et 1165 composées, chorégraphiées, écrites, adaptées ou traduites par des artistes qui résident dans votre ville, municipalité ou réserve et qui sont citoyens canadiens ou résidents permanents du Canada. L'œuvre est définie comme une création originale (de musique, de danse, de théâtre, etc.) produite en première ou en reprise, une nouvelle pièce ayant comme point de départ une œuvre de théâtre ou de littérature, une création collective, ou toute autre forme artistique.

Définitions pour le formulaire statistique pour les organismes artistiques



Line no	Ligne	Instructions
1180	Nombre d'œuvres présentées qui ont été créées par des artistes qui résident dans votre province ou territoire, et qui ne sont pas incluses à la ligne 1175	Inscrire les œuvres indiquées aux lignes 1140 et 1165 composées, chorégraphiées, écrites, adaptées ou traduites par des artistes qui résident dans votre province ou territoire et qui sont citoyens canadiens ou résidents permanents du Canada, mais qui ne sont pas inclus à la ligne 1175. L'œuvre est définie comme une création originale (de musique, de danse, de théâtre, etc.) produite en première ou en reprise, une nouvelle pièce ayant comme point de départ une œuvre de théâtre ou de littérature, une création collective, ou toute autre forme artistique.
1185	Nombre d'œuvres présentées qui ont été créées par des artistes canadiens qui résident dans d'autres provinces ou territoires ou à l'extérieur du Canada et qui ne sont pas incluses aux lignes 1175 et 1180	Inscrire les œuvres indiquées aux lignes 1140 et 1165 composées, chorégraphiées, écrites, adaptées ou traduites par des artistes qui résident à l'extérieur de votre province, territoire ou du Canada et qui sont citoyens canadiens ou résidents permanents du Canada. L'œuvre est définie comme une création originale (de musique, de danse, de théâtre, etc.) produite en première ou en reprise, une nouvelle pièce ayant comme point de départ une œuvre de théâtre ou de littérature, une création collective, ou toute autre forme artistique.
1190	Nombre total d'œuvres canadiennes présentées	
1200	Nombre d'œuvres présentées qui ont été créées par des artistes non canadiens	Inscrire les œuvres indiquées aux lignes 1140 et 1165 composées, chorégraphiées, écrites, adaptées ou traduites par des artistes qui ne sont ni citoyens canadiens, ni résidents permanents. S'il s'agit de citoyens canadiens ou de résidents permanents habitant à l'extérieur du Canada, inscrire les œuvres à la ligne 1185. L'œuvre est définie comme une création originale (de musique, de danse, de théâtre, etc.) produite en première ou en reprise, une nouvelle pièce ayant comme point de départ une œuvre de théâtre ou de littérature, une création collective, ou toute autre forme artistique.
1205	Total des œuvres présentées	
1210	Nombre d'œuvres interprétées et diffusées en direct (télévision et radio) et/ou présentées sur des plateformes en ligne	Indiquer à la ligne 1205 le nombre total d'œuvres (y compris les extraits) prévues pour la diffusion (c'est-à-dire pour la télévision et la radio) et/ou pour des plateformes en ligne (p. ex. : YouTube ou autres plateformes de réseaux sociaux). Ne pas inclure de matériel destiné principalement à des fins promotionnelles ou d'engagement.

Définitions pour le formulaire statistique pour les organismes artistiques



Line no	Ligne	Instructions
1215	Nombre d'œuvres mentionnées à la ligne 1205 qui ont été distribuées exclusivement au moyen de plateformes en ligne	Ne pas rapporter les œuvres qui ont été inscrites à la ligne 1210
1220	EXPOSITIONS	
1225	Expositions organisées et/ou produites par un commissaire de votre organisme	
1230	Nombre d'expositions organisées et/ou produites par un commissaire de votre organisme et présentées dans votre ville, municipalité ou réserve	Inclure les coproductions. La coproduction est une production de deux organismes ou plus qui combinent leurs ressources (financières, matérielles et humaines) pour produire une exposition.
1235	Nombre d'expositions organisées et/ou produites par un commissaire de votre organisme et présentées dans votre province ou territoire qui ne sont pas incluses à la ligne 1230	Inclure les coproductions. La coproduction est une production de deux organismes ou plus qui combinent leurs ressources (financières, matérielles et humaines) pour produire une exposition.
1240	Nombre d'expositions organisées et/ou produites par un commissaire de votre organisme et présentées dans d'autres provinces et territoires	Inclure les coproductions. La coproduction est une production de deux organismes ou plus qui combinent leurs ressources (financières, matérielles et humaines) pour produire une exposition.
1245	Nombre d'expositions organisées et/ou produites par un commissaire de votre organisme et présentées à l'échelle internationale	Inclure les coproductions. La coproduction est une production de deux organismes ou plus qui combinent leurs ressources (financières, matérielles et humaines) pour produire une exposition.
1250	Nombre total d'expositions originales produites par votre organisme et présentées à l'extérieur de votre ville, municipalité ou réserve	
1260	Nombre d'expositions organisées et/ou produites par un commissaire de votre organisme dans un lieu public et diffusées à l'aide de l'Internet	Inclure les expositions publiques vues par le public et diffusées dans l'Internet.
1265	Nombre d'expositions diffusées uniquement au moyen de l'Internet	Ne pas inclure les expositions présentées dans un lieu public.
1270	Total des expositions organisées et produites par un commissaire de votre organisme	
1275	Nombre d'expositions coproduites incluses à la ligne 1270	Inscrire le total d'expositions coproduites incluses à la ligne 1270. La coproduction est une production de deux organismes ou plus qui combinent leurs ressources (financières, matérielles et humaines) pour produire et présenter une exposition.

Définitions pour le formulaire statistique pour les organismes artistiques



Line no	Ligne	Instructions
1280	Nombre d'expositions empruntées	Inscrire le total d'expositions organisées et préparées par d'autres artistes ou commissaires d'autres organismes et présentées par votre organisme.
1285	Nombre d'expositions contemporaines incluses aux lignes 1270 et 1280	Inscrire le nombre d'expositions contemporaines incluses aux lignes 1270 et 1280. L'art contemporain désigne généralement les œuvres produites vers 1970 et après. CADAC respecte les définitions appliquées par les galeries et musées canadiens à leurs collections respectives d'art contemporain; ces définitions peuvent varier d'un établissement à l'autre. Inclure les coproductions. La coproduction est une production de deux organismes ou plus qui combinent leurs ressources (financières, matérielles et humaines) pour produire et présenter une exposition.
1290	Nombre d'artistes dont les œuvres ont été exposées	
1295	Nombre d'artistes qui résident dans votre ville, municipalité ou réserve dont les œuvres ont été exposées	Inscrire les artistes qui sont citoyens canadiens ou résidents permanents. Inclure tous les artistes qui ont participé à des collaborations. Ne pas inclure les artistes non-contemporains pour lesquelles les œuvres font partie de votre collection permanente. Soyez cohérent d'année en année.
1300	Nombre d'artistes qui résident dans votre province ou territoire dont les œuvres ont été exposées et qui ne sont pas inclus à la ligne 1295	Inscrire les artistes qui sont citoyens canadiens ou résidents permanents. Inclure tous les artistes qui ont participé à des collaborations.
1305	Nombre d'artistes canadiens qui résident à l'extérieur de votre province, de votre territoire ou du Canada dont les œuvres ont été exposées	Inscrire les artistes qui sont citoyens canadiens ou résidents permanents et les citoyens canadiens qui habitent à l'étranger. Inclure tous les artistes qui ont participé à des collaborations.
1310	Nombre total d'artistes canadiens dont les œuvres ont été exposées	
1320	Nombre d'artistes non canadiens dont les œuvres ont été exposées	Inscrire les artistes qui ne sont pas citoyens canadiens ou résidents permanents; inclure tous les artistes impliqués dans des œuvres de collaboration. Inscrire les citoyens canadiens qui habitent à l'étranger à la ligne 1305. Ne pas inclure les artistes non-contemporains pour lesquelles les œuvres font partie de votre collection permanente. Soyez cohérent d'année en année.
1325	Total d'artistes exposés	
1335	Nombre de galeries accueillant vos expositions	

Définitions pour le formulaire statistique pour les organismes artistiques

Line no	Ligne	Instructions
1340	Nombre de catalogues, de CD et de DVD produits	Inscrire le nombre de catalogues, de CD et de DVD produits, plutôt que le nombre d'exemplaires imprimés ou gravés. Inclure les coproductions. La coproduction est une production de deux organismes ou plus qui combinent leurs ressources (financières, matérielles et humaines) pour produire un catalogue, un CD ou un DVD.
1345	Nombre d'œuvres ou de productions d'arts médiatiques offertes en distribution	
1350	Nombre de locations ou d'achats d'œuvres (aux centres de distribution d'arts médiatiques seulement)	
1355	Projections de films, de vidéos ou d'œuvres médiatiques	
1360	Nombre de projections de films, de vidéos ou d'œuvres médiatiques organisées par votre organisme dans votre ville, municipalité ou réserve	Inclure les coprésentations. La coprésentation est une présentation de deux organismes ou plus qui combinent leurs ressources (financières, matérielles et humaines) pour produire et présenter une projection de film, de vidéo ou d'œuvre médiatique.
1365	Nombre de projections de films, de vidéos ou d'œuvres médiatiques organisées par votre organisme dans votre province ou territoire qui ne sont pas incluses à la ligne 1360	Inclure les coprésentations. La coprésentation est une présentation de deux organismes ou plus qui combinent leurs ressources (financières, matérielles et humaines) pour produire et présenter une projection de film, de vidéo ou d'œuvre médiatique.
1370	Nombre de projections de films, de vidéos ou d'œuvres médiatiques organisées par votre organisme dans d'autres provinces et territoires	Inclure les coprésentations. La coprésentation est une présentation de deux organismes ou plus qui combinent leurs ressources (financières, matérielles et humaines) pour produire et présenter une projection de film, de vidéo ou d'œuvre médiatique.
1375	Nombre de projections de films, de vidéos ou d'œuvres médiatiques organisées par votre organisme sur la scène internationale	Inclure les coprésentations. La coprésentation est une présentation de deux organismes ou plus qui combinent leurs ressources (financières, matérielles et humaines) pour produire et présenter une projection de film, de vidéo ou d'œuvre médiatique.
1377	Total de projections de films, de vidéo ou d'œuvres médiatiques programmées par votre organisme et présentées à l'extérieur de votre ville, municipalité ou réserve	
1380	Total des projections de films, de vidéos ou d'œuvres médiatiques	

Définitions pour le formulaire statistique pour les organismes artistiques



Line no	Ligne	Instructions
1390	Nombre de projections de films, de vidéos ou d'œuvres médiatiques coprésentées incluses à la ligne 1380	Inscrire le total de coprésentations de projections de films, de vidéos ou d'œuvres médiatiques incluses à la ligne 1380. La coprésentation est une présentation de deux organismes ou plus qui combinent leurs ressources (financière, matérielles, humaines) pour produire et présenter une projection de film, de vidéo ou d'œuvre médiatique.
1395	Projets d'art communautaire	
1400	Nombre de projets d'arts communautaires entrepris par votre organisme dans votre ville, municipalité ou réserve	Dans la pratique des arts communautaires, des artistes professionnels et des membres de la communauté participent ensemble à un processus de collaboration créative. Inclure les coproductions. La coproduction est une production de deux organismes ou plus, incluant le candidat et peut-être un groupe communautaire, qui combinent leurs ressources (financière, matérielles, humaines) pour produire et présenter un projet d'arts communautaires.
1405	Nombre de projets d'arts communautaires entrepris par votre organisme dans votre province ou territoire qui ne sont pas inclus à la ligne 1400	Dans la pratique des arts communautaires, des artistes professionnels et des membres de la communauté participent ensemble à un processus de collaboration créative. Inclure les coproductions. La coproduction est une production de deux organismes ou plus, incluant le candidat et peut-être un groupe communautaire, qui combinent leurs ressources (financière, matérielles, humaines) pour produire et présenter un projet d'arts communautaires.
1410	Nombre de projets d'arts communautaires entrepris par votre organisme dans d'autres provinces et territoires	Dans la pratique des arts communautaires, des artistes professionnels et des membres de la communauté participent ensemble à un processus de collaboration créative. Inclure les coproductions. La coproduction est une production de deux organismes ou plus, incluant le candidat et peut-être un groupe communautaire, qui combinent leurs ressources (financière, matérielles, humaines) pour produire et présenter un projet d'arts communautaires.

Définitions pour le formulaire statistique pour les organismes artistiques



Line no	Ligne	Instructions
1415	Nombre de projets d'arts communautaires entrepris par votre organisme à l'échelle internationale	Dans la pratique des arts communautaires, des artistes professionnels et des membres de la communauté participent ensemble à un processus de collaboration créative. Inclure les coproductions. La coproduction est une production de deux organismes ou plus, incluant le candidat et peut-être un groupe communautaire, qui combinent leurs ressources (financière, matérielles, humaines) pour produire et présenter un projet d'arts communautaires.
1417	Total de projets d'arts communautaires entrepris par votre organisme à l'extérieur de votre ville, municipalité ou réserve	
1420	Total des activités d'arts communautaires	
1430	Nombre de coproductions d'arts communautaires incluses à la ligne 1420	Inscrire le total de coproductions incluses à la ligne 1420. La coproduction est une production de deux organismes ou plus, incluant le candidat et peut-être un groupe communautaire, qui combinent leurs ressources (financière, matérielles, humaines) pour produire et présenter un projet d'arts communautaires.
1435	Total des activités publiques	
1500	PRÉSENCE ET PARTICIPATION DU PUBLIC	(La participation en ligne aux activités présentées sur les plateformes numériques doit être enregistrée sur la ligne 1735)
1505	Fréquentation à des représentations publiques et des lectures	
1510	Fréquentation à des représentations publiques et des lectures produites par votre organisme et présentées dans votre ville, municipalité ou réserve	Indiquer la fréquentation rémunérée et non-rémunérée/gratuite. Dans le cas d'activités gratuites ou sans billets, indiquer une valeur estimative.
1512	Fréquentation à des représentations publiques et des lectures où votre organisme est présenté par un autre organisme dans votre ville, municipalité ou réserve	Indiquer la fréquentation rémunérée et non-rémunérée/gratuite. Dans le cas d'activités gratuites ou sans billets, indiquer une valeur estimative.
1515	Fréquentation maximale possible des représentations publiques et des lectures produites par votre organisme et présentées dans votre ville, municipalité ou réserve	Pour les locaux à sièges fixes, indiquer la capacité du local ou le nombre de sièges disponibles. Pour les autres types de locaux, indiquer une valeur estimative.
1520	Fréquentation des représentations publiques et des lectures produites par votre organisme et présentées en tournée dans votre province ou territoire qui ne sont pas incluses à la ligne 1510	Indiquer la fréquentation rémunérée et non-rémunérée/gratuite. Dans le cas d'activités gratuites ou sans billets, indiquer une valeur estimative.

Définitions pour le formulaire statistique pour les organismes artistiques



Line no	Ligne	Instructions
1525	Fréquentation des représentations publiques et des lectures produites par votre organisme et présentées en tournée dans d'autres provinces et territoires	Indiquer la fréquentation rémunérée et non-rémunérée/gratuite. Dans le cas d'activités gratuites ou sans billets, indiquer une valeur estimative.
1530	Fréquentation des représentations publiques et des lectures produites par votre organisme et présentées en tournée internationale	Indiquer la fréquentation rémunérée et non-rémunérée/gratuite. Dans le cas d'activités gratuites ou sans billets, indiquer une valeur estimative.
1535	Total de la fréquentation à des représentations publiques et des lectures produites par votre organisme et présentées en tournée	
1545	Total de la fréquentation des représentations publiques et des lectures produites par votre organisme	
1550	Fréquentation des représentations publiques et des lectures produites par d'autres artistes ou organismes et présentées par votre organisme dans votre ville, municipalité ou réserve	Indiquer la fréquentation rémunérée et non-rémunérée/gratuite. Dans le cas d'activités gratuites ou sans billets, indiquer une valeur estimative.
1555	Fréquentation maximale possible des représentations publiques et des lectures produites par d'autres artistes ou organismes et présentées par votre organisme dans votre ville, municipalité ou réserve	Pour les lieux à sièges fixes, indiquer la capacité du lieu ou le nombre de sièges disponibles. Pour les autres types de lieu, indiquer une valeur estimative.
1560	Fréquentation des représentations publiques et des lectures produites par d'autres artistes ou organismes et présentées en tournée par votre organisme à l'extérieur de votre ville, municipalité ou réserve	Indiquer la fréquentation rémunérée et non-rémunérée/gratuite. Dans le cas d'activités gratuites ou sans billet, indiquer une valeur estimative.
1565	Total de la fréquentation des représentations publiques et des lectures produites par d'autres artistes ou organismes et présentées par votre organisme	
1567	Fréquentations à des expositions	
1570	Fréquentation à des expositions organisées et/ou produites par un commissaire de votre organisme et présentées dans votre ville, municipalité ou réserve	Indiquer la fréquentation rémunérée et non-rémunérée/gratuite. Dans le cas d'activités gratuites ou sans billet, indiquer une valeur estimative.
1575	Fréquentation des expositions organisées et/ou produites par un commissaire de votre organisme et présentées dans votre province ou territoire qui ne sont pas incluses à la ligne 1570	Indiquer la fréquentation rémunérée et non-rémunérée/gratuite. Dans le cas d'activités gratuites ou sans billets, indiquer une valeur estimative.

Définitions pour le formulaire statistique pour les organismes artistiques



Line no	Ligne	Instructions
1580	Fréquentation des expositions organisées et/ou produites par un commissaire de votre organisme et présentées en tournée dans d'autres provinces et territoires	Indiquer la fréquentation rémunérée et non-rémunérée/gratuite. Dans le cas d'activités gratuites ou sans billets, indiquer une valeur estimative.
1585	Fréquentation des expositions organisées et/ou produites par un commissaire de votre organisme et présentées à l'échelle internationale	Indiquer la fréquentation rémunérée et non-rémunérée/gratuite. Dans le cas d'activités gratuites ou sans billets, indiquer une valeur estimative.
1590	Total de la fréquentation à des expositions provenant de votre organisme et présentées à l'extérieur de votre ville, municipalité ou réserve	
1600	Total de la fréquentation des expositions	
1602	Fréquentation à les projections de films, de vidéos ou d'œuvres médiatiques	
1605	Fréquentation à des projections de films, de vidéos ou d'œuvres médiatiques organisées par votre organisme dans votre ville, municipalité ou réserve	Indiquer la fréquentation rémunérée et non-rémunérée/gratuite. Dans le cas d'activités gratuites ou sans billets, indiquer une valeur estimative.
1610	Fréquentation des projections de films, de vidéos ou d'œuvres médiatiques organisées par votre organisme en tournée dans votre province ou territoire qui ne sont pas incluses à la ligne 1605	Indiquer la fréquentation rémunérée et non-rémunérée/gratuite. Dans le cas d'activités gratuites ou sans billets, indiquer une valeur estimative.
1615	Fréquentation des projections de films, de vidéos ou d'œuvres médiatiques organisées par votre organisme dans d'autres provinces et territoires	Indiquer la fréquentation rémunérée et non-rémunérée/gratuite. Dans le cas d'activités gratuites ou sans billets, indiquer une valeur estimative.
1620	Fréquentation des projections de films, de vidéos ou d'œuvres médiatiques organisées par votre organisme à l'échelle internationale	Indiquer la fréquentation rémunérée et non-rémunérée/gratuite. Dans le cas d'activités gratuites ou sans billets, indiquer une valeur estimative.
1625	Total de la fréquentation à des projections de films, de vidéos ou d'œuvres médiatiques programmées par votre organisme et présentées à l'extérieur de votre ville, municipalité ou réserve	
1635	Total de la fréquentation des projections de films, de vidéos ou d'œuvres médiatiques	
1637	Participation et fréquentation à des projets d'arts communautaires	

Définitions pour le formulaire statistique pour les organismes artistiques



Line no	Ligne	Instructions
1640	Nombre de personnes de la communauté participant aux projets d'arts communautaires entrepris par votre organisme dans votre ville, municipalité ou réserve	Ne pas inclure les artistes professionnels ayant reçu un cachet pour leur participation au projet.
1645	Nombre de personnes de la communauté participant aux projets d'arts communautaires entrepris par votre organisme dans votre province ou territoire et qui ne sont pas incluses à la ligne 1640	Ne pas inclure les artistes professionnels ayant reçu un cachet pour leur participation au projet.
1650	Nombre de personnes de la communauté participant aux projets d'arts communautaires entrepris par votre organisme dans d'autres provinces et territoires	Ne pas inclure les artistes professionnels ayant reçu un cachet pour leur participation au projet.
1655	Nombre de personnes de la communauté participant aux projets d'arts communautaires entrepris par votre organisme à l'échelle internationale	Ne pas inclure les artistes professionnels ayant reçu un cachet pour leur participation au projet.
1660	Total de participants impliqués dans des projets d'arts communautaires entrepris par votre organisme à l'extérieur de votre ville, municipalité ou réserve	
1670	Total des participants aux activités artistiques communautaires	
1675	Fréquentation des projets d'arts communautaires entrepris par votre organisme dans votre ville, municipalité ou réserve	Ne pas inclure les personnes de la communauté qui ont participé au projet à la ligne 1640. Dans le cas d'activités gratuites ou sans billets, indiquer une valeur estimative.
1680	Fréquentation des projets d'arts communautaires entrepris par votre organisme dans votre province ou territoire qui ne sont pas inclus à la ligne 1675	Ne pas inclure les personnes de la communauté qui ont participé au projet à la ligne 1645. Dans le cas d'activités gratuites ou sans billets, indiquer une valeur estimative.
1685	Fréquentation des projets d'arts communautaires entrepris par votre organisme dans d'autres provinces et territoires	Ne pas inclure les personnes de la communauté qui ont participé au projet à la ligne 1650. Dans le cas d'activités gratuites ou sans billets, indiquer une valeur estimative.
1690	Fréquentation des projets d'arts communautaires entrepris par votre organisme à l'échelle internationale	Ne pas inclure les personnes de la communauté qui ont participé au projet à la ligne 1655. Dans le cas d'activités gratuites ou sans billets, indiquer une valeur estimative.
1695	Total de la fréquentation des activités d'art communautaire entreprises par votre organisme à l'extérieur de votre ville, municipalité ou réserve	
1700	Total de la fréquentation des activités d'arts communautaires	

Définitions pour le formulaire statistique pour les organismes artistiques



Line no	Ligne	Instructions
1705	Total de la fréquentation ou des participants	
1710	Nombre d'heures par année auxquelles les galeries ou locaux d'exposition sont ouverts au public	
1715	Nombre d'abonnés à votre saison d'abonnement	
1720	Nombre de billets vendus par abonnement	
1725	Nombre de billets individuels vendus dans votre ville, municipalité ou réserve	
1730	DONNÉES NUMÉRIQUES	
1734	Total des activités produites par votre organisme et présentées sur des plateformes en ligne.	inclure le nombre de spectacles, de lectures d'œuvres littéraires, d'expositions, de projections de films, de vidéos ou d'autres œuvres médiatiques et les projets artistiques communautaires produits par votre organisme et qui ont été présentés sur des plateformes numériques (p. ex. : YouTube ou autres plateformes de réseaux sociaux). Pour les activités hybrides – c'est-à-dire celles qui comprennent des volets en personne et numériques, faire la distinction entre les activités en ligne et en personne, et les inscrire dans la catégorie appropriée (p. ex. : dans les lignes sur la section Activités publiques – expositions, spectacles, événements artistiques communautaires, etc.)
1735	Total de la fréquentation en ligne à des activités produites par votre organisme et présentées sur des plateformes en ligne.	Inscrire le nombre de spectateurs en ligne aux spectacles, lectures d'œuvres littéraires, expositions, projections de films, de vidéos ou d'autres œuvres médiatiques, et aux projets artistiques communautaires produits par votre organisme et qui ont été présentés sur des plateformes en ligne (p. ex. : YouTube et autres plateformes de réseaux sociaux). Les vues de contenu promotionnel ne devraient pas être incluses.
1800	NOUVELLES ŒUVRES	
1805	Nombre de nouvelles œuvres commandées à des artistes canadiens ou créées par eux et présentées ou exposées par votre organisme (excluant les œuvres pour enfants et jeunes)	La nouvelle œuvre désigne une œuvre qui n'a jamais été auparavant présentée au public. Inscrire les pièces de théâtre, les choréographies, les compositions, les œuvres d'arts médiatiques ou d'arts visuels, etc.
1810	Nombre de nouvelles œuvres commandées à des artistes canadiens ou créées par eux spécialement pour les enfants d'au plus 14 ans qui ont été présentées ou exposées par votre organisme	La nouvelle œuvre désigne une œuvre qui n'a jamais été auparavant présentée au public. Inscrire les pièces de théâtre, les choréographies, les compositions, les œuvres d'arts médiatiques ou d'arts visuels, etc.

Définitions pour le formulaire statistique pour les organismes artistiques



Line no	Ligne	Instructions
1815	Nombre de nouvelles œuvres commandées à des artistes canadiens ou créées par eux spécialement pour les jeunes de 15 à 24 ans qui ont été présentées ou exposées par votre organisme	La nouvelle œuvre désigne une œuvre qui n'a jamais été auparavant présentée au public. Inscrire les pièces de théâtre, les choréographies, les compositions, les œuvres d'arts médiatiques ou d'arts visuels, etc.
1820	Nombre d'œuvres d'artistes canadiens achetées par votre organisme (réservé aux organismes d'arts visuels, d'arts médiatiques et de la danse)	Inclure les œuvres déjà créées qui sont nouvelles à votre organisme.
1825	Nombre d'œuvres d'artistes canadiens reçues en don par votre organisme (réservé aux organismes d'arts visuels, en arts médiatiques et de danse)	Inclure les œuvres déjà créées qui sont nouvelles à votre organisme.
1830	Total des nouvelles œuvres	
1900	ORGANISMES DE SERVICES ARTISTIQUES ET CULTURELS	
1905	Nombre de publications, incluant les répertoires, les manuels et les outils en ligne (p. ex., les blogues et pages Web) etc.	Inscrire le nombre de publications produites, plutôt que le nombre de publications imprimées ou affichées sur l'Internet. Inscrire les publications liées directement au perfectionnement professionnel à la ligne 1925.
1910	Nombre de bulletins d'information	Inscrire le nombre de numéros du bulletin produits, plutôt que le nombre d'exemplaires imprimés ou affichés sur l'Internet.
1915	Nombre d'activités de perfectionnement professionnel	Inscrire les activités destinées aux artistes et aux autres professionnels des arts, comme les classes, les ateliers, les séminaires, les mentorats. Ne pas inclure les activités offertes au public, qui sont consignées dans la section de l'Éducation artistique et de l'apprentissage des arts. Ne pas inclure le développement professionnel offert au personnel de votre organisme.
1920	Nombre de conférences organisées et présentées par votre organisme	Inscrire le nombre de conférences, et non le nombre de journées ou de séances.
1925	Nombre de publications de perfectionnement professionnel incluant les outils en ligne	Inscrire le nombre de publications produites, plutôt que le nombre d'exemplaires imprimés ou affichés sur l'Internet.
1930	Autres activités ou programmes de perfectionnement professionnel	
1935	Total des activités de perfectionnement professionnel et de services aux arts	
1940	Nombre de participants aux activités de perfectionnement professionnel	Dans le cas d'événements gratuits ou sans billet, inscrire des estimations.
1945	Organismes de services aux arts et à la culture : membres	

Définitions pour le formulaire statistique pour les organismes artistiques



Line no	Ligne	Instructions
1950	Total de membres individuels	N'inscrire que le nombre adhésion sans reçu émis aux fins d'impôt. Ne pas inclure les abonnés ou d'autres membres du public. Les centres d'artistes autogérés devraient inscrire le total de leurs membres à la ligne 2175.
1955	Nombre de membres individuels inclus à la ligne 1950 qui habitent votre province ou territoire	
1960	Nombre d'organismes membres	N'inscrire que les adhésions sans reçu émis aux fins d'impôt. Ne pas inclure les abonnés ou d'autres membres du public.
1965	Nombre d'organismes membres inclus à la ligne 1960 qui se trouvent dans votre province ou territoire	
1970	Total des membres	
1975	Total des membres dans votre province ou territoire	
2000	ACTIVITÉS/PROGRAMMES D'ÉDUCATION ET D'APPRENTISSAGE DES ARTS	
2005	Nombre de types d'activités d'éducation artistique	Inscrire le nombre de types d'activités d'éducation artistique produites par votre organisme.
2010	Adultes ou tous les âges	
2015	Nombre d'activités qui ajoutent de la valeur à la programmation artistique	Inscrire le nombre de causeries d'artistes, de séances de questions et de réponses, de causeries avant et après la présentation, de tournées des installations, etc. Les ateliers de formation devraient être inscrits à la ligne 2025.
2020	Nombre de participants aux activités qui ajoutent de la valeur à la programmation artistique	
2025	Nombre d'ateliers de formation	Inscrire le nombre d'ateliers, de cours et de programmes de développement des compétences artistiques aux apprenants de tous les âges. Ne pas inclure les activités destinées aux artistes professionnels ou les activités déjà inscrites à la ligne 2015.
2030	Nombre de participants aux ateliers de formation	
2035	Enfants (d'au plus 14 ans)	
2040	Nombre d'activités offrant aux enfants de créer des œuvres	Inscrire les engagements entre les artistes et les apprenants qui donnent l'occasion aux apprenants de participer activement au processus de création.
2045	Nombre de participants aux activités offrant aux enfants de créer des œuvres	

Définitions pour le formulaire statistique pour les organismes artistiques



Line no	Ligne	Instructions
2050	Nombre d'activités spécialement destinées aux enfants	Inclure seulement les prestations professionnelles, les présentations, les expositions, les projections, etc. Inscrire la réponse qui correspond le mieux - ne pas rapporter la même activité à plus d'une ligne. Voir aussi la ligne 2085.
2055	Fréquentation des activités spécialement destinées aux enfants ou nombre de participants à ces activités	
2060	Nombre d'activités pour tous les âges destinées aux enfants	Inscrire les activités qui seraient adaptées à des publics de tous les âges (c.-à-d., des activités qui ne sont pas destinées spécialement à des enfants, comme une pièce de Shakespeare) mais qui, dans cette instance, ont ciblé des enfants d'au plus 14 ans. Ne pas inclure des activités déjà inscrites à la ligne 2050.
2065	Fréquentation des activités pour tous les âges ciblant les enfants ou nombre de participants à ces activités	
2070	Jeunes (de 15 à 24 ans)	
2075	Nombre d'activités offrant aux jeunes de créer des œuvres	Inscrire les engagements entre les artistes et les apprenants qui donnent l'occasion aux apprenants de participer activement au processus de création.
2080	Nombre de participants aux activités offrant aux jeunes de créer des œuvres	
2085	Nombre d'activités spécialement destinées aux jeunes	Inclure seulement les prestations professionnelles, les présentations, les expositions, les projections, etc. Inscrire la réponse qui correspond le mieux - ne pas rapporter la même activité à plus d'une ligne. Voir aussi la ligne 2050.
2090	Fréquentation des activités spécialement destinées aux jeunes ou nombre de participants à ces activités	
2095	Nombre d'activités destinées à tous les âges ciblant les jeunes	"Inscrire les activités qui seraient adaptées à des publics de tous les âges (c.-à-d. des activités qui ne sont pas destinées spécialement aux jeunes, comme une pièce de Shakespeare) mais qui, dans cette instance, ont ciblé des jeunes de 15 à 24 ans. Ne pas inclure les activités déjà consignées à la ligne 2085. "
2100	Fréquentation des activités de tous les âges ciblant les jeunes ou nombre de participants à ces activités	
2105	Enseignants et programme d'études	
2110	Nombre d'ateliers offerts aux enseignants	Inscrire la formation en arts offerte aux enseignants dans le système d'éducation.
2115	Nombre de participants aux ateliers offerts aux enseignants	Inscrire uniquement les participants qui enseignent.

Définitions pour le formulaire statistique pour les organismes artistiques



Line no	Ligne	Instructions
2120	Nombre de guides pédagogiques, de programmes et de matériel liés au programme d'études	Inscrire le nombre de guides pédagogiques, de programmes d'enseignement et de matériel lié à ces programmes. Inscrire le nombre de matériels produits, plutôt que le nombre d'exemplaires imprimés.
2125	Professionnels des arts	
2130	Nombre de programmes de formation professionnelle	Inscrire uniquement les programmes structurés d'une saison ou d'une année complète offrant une formation professionnelle en arts. Ne pas inclure le nombre de classes ou les composantes individuelles d'un programme de formation.
2135	Nombre de participants aux programmes de formation professionnelle	
2140	Nombre d'activités de formation professionnelle	Inscrire les ateliers, les cours, etc. qui offrent aux professionnels des arts de perfectionner leurs compétences. Ne pas inclure les activités offertes uniquement aux artistes qui sont employés ou contractuels dans votre organisme.
2145	Nombre de participants aux activités de formation professionnelle	
2150	Nombre d'artistes offrant des activités ou des programmes dans le cadre des activités d'éducation artistique	Inscrire les artistes qui sont employés ou contractuels dans votre organisme.
2155	Total des activités d'éducation artistique et d'apprentissage des arts	
2160	Total de fréquentation des activités d'éducation artistique et d'apprentissage des arts ou nombre de participants à ces activités	
2170	AUTRE	
2175	Nombre de membres de centres d'artistes autogérés	Ne pas inclure de membres déjà inscrits à la section 1945.
2180	Résidences d'artistes	
2185	Nombre de projets de résidence d'artiste que vous avez accueillis	Ne pas inclure d'activités consignées ailleurs dans le présent formulaire.
2190	Nombre d'artistes en résidence provenant de votre ville, municipalité ou réserve	
2195	Nombre d'artistes en résidence provenant de votre province ou territoire qui ne sont pas inclus à la ligne 2190	
2200	Nombre d'artistes en résidence provenant d'autres provinces ou territoires	Inclure les citoyens canadiens habitant à l'étranger.

Définitions pour le formulaire statistique pour les organismes artistiques



Line no	Ligne	Instructions
2205	Nombre d'artistes non canadiens en résidence	Inscrire les citoyens canadiens habitant à l'étranger à la ligne 2200.
2210	Total des artistes en résidence	
2215	Nombre de projets de résidences d'artistes à la ligne 2185 qui incluent l'engagement du public	
2220	Nombre de participants du public aux projets d'artistes en résidence qui incluent l'engagement du public	
2300	ARTISTES, PERSONNEL & BÉNÉVOLES	
2305	Artistes	
2310	Nombre d'artistes qui résident dans votre ville, municipalité ou réserve à qui votre organisme a versé un cachet d'artiste	Inscrire tous les artistes canadiens contractuels ou à la pigo. Inscrire le nombre d'artistes qui ont reçu des cachets pour l'exposition, la distribution ou la représentation, etc. de leurs œuvres. Ne pas inclure les artistes dont les cachets ont été payés par d'autres, comme des coproducteurs ou des producteurs participant à des festivals que vous présentez.
2315	Nombre d'artistes qui résident dans votre province ou territoire à qui votre organisme a versé un cachet d'artiste et qui ne sont pas inclus à la ligne 2310	Inscrire tous les artistes canadiens contractuels ou à la pigo. Inscrire le nombre d'artistes qui ont reçu des cachets pour l'exposition, la distribution ou la représentation, etc. de leurs œuvres. Ne pas inclure les artistes dont les cachets ont été payés par d'autres, comme des coproducteurs ou des producteurs participant à des festivals que vous présentez.
2320	Nombre d'artistes canadiens qui résident à l'extérieur de votre province ou territoire qui ne font pas partie du personnel et à qui votre organisme a versé un cachet d'artiste	Inscrire tous les artistes canadiens contractuels ou à la pigo. Inscrire le nombre d'artistes qui ont reçu des cachets pour l'exposition, la distribution ou la représentation, etc. de leurs œuvres. Ne pas inclure les artistes dont les cachets ont été payés par d'autres, comme des coproducteurs ou des producteurs participant à des festivals que vous présentez. Inclure les artistes qui sont citoyens canadiens ou résidents permanents, ainsi que les citoyens canadiens habitant à l'étranger.
2325	Nombre total d'artistes canadiens	
2335	Nombre d'artistes non canadiens à qui votre organisme a versé un cachet d'artiste	Inscrire tous les artistes contractuels ou à la pigo. Inscrire le nombre d'artistes qui ont reçu des cachets pour l'exposition, la distribution ou la représentation, etc. de leurs œuvres. Ne pas inclure les artistes dont les cachets ont été payés par d'autres, comme des coproducteurs ou des producteurs participant à des festivals que vous présentez. Inscrire à la ligne 2320 les citoyens canadiens habitant à l'étranger.

Définitions pour le formulaire statistique pour les organismes artistiques

Line no	Ligne	Instructions
2340	Total des artistes à qui votre organisme a versé un cachet d'artiste	
2345	Nombre d'artistes à qui votre organisme a versé un salaire d'artiste	Inscrire les artistes qui reçoivent un salaire pour leur travail artistique et de programmation (p. ex., les danseurs et musiciens, les directeurs musicaux, les directeurs artistiques et les dramaturges, les conservateurs et les programmateurs salariés).
2350	Total des artistes	
2352	Nombre d'équivalents temps plein (ETP)	
2360	Nombre d'équivalents temps plein (ETP) d'employés techniques ou affectés aux activités artistiques, aux expositions, à la production et à la programmation	Une personne travaillant un jour par semaine représente un équivalent temps plein (ETP) de 0,2. Une personne travaillant à temps plein pendant trois mois représente 0,25 ETP. Quelques exemples de calcul d'ETP : (1) Un organisme qui compte 2 employés à temps plein et 1 employé à mi-temps - ETP de 2,5. (2) Un organisme qui compte 3 employés travaillant 3 jours semaine chacun - ETP de 1,8 (3) Un organisme comptant 1 employé travaillant à mi-temps toute l'année et 1 employé à temps plein pendant trois mois - ETP de 0,75. Calculer au prorata (diviser proportionnellement) le nombre d'employés qui cumulent plusieurs responsabilités.
2385	Nombre d'équivalents temps plein (ETP) d'employés affectés à des activités administratives, à l'exploitation des lieux, au marketing, aux communications et au financement	Une personne travaillant un jour par semaine représente un équivalent temps plein (ETP) de 0,2. Une personne travaillant à temps plein pendant trois mois représente 0,25 ETP. Quelques exemples de calcul d'ETP : (1) Un organisme qui compte 2 employés à temps plein et 1 employé à mi-temps - ETP de 2,5. (2) Un organisme qui compte 3 employés travaillant 3 jours semaine chacun - ETP de 1,8 (3) Un organisme comptant 1 employé travaillant à mi-temps toute l'année et 1 employé à temps plein pendant trois mois - ETP de 0,75. Calculer au prorata (diviser proportionnellement) les employés qui cumulent plusieurs responsabilités.
2405	Total des employés exprimé en équivalents temps plein	
2362	Nombre de postes	
2355	Nombre de postes techniques et de postes liés aux activités artistiques, aux expositions, aux productions et à la programmation	

Définitions pour le formulaire statistique pour les organismes artistiques



Line no	Ligne	Instructions
2365	Nombre de postes techniques et de postes liés à des activités artistiques, à des expositions, à la production et à la programmation qui sont occupés à temps plein pendant toute l'année et inclus à la ligne 2360	
2370	Nombre de postes saisonniers techniques et de postes liés aux activités artistiques, aux expositions, à la production et à la programmation qui sont occupés à temps plein et inclus à la ligne 2360	Les postes saisonniers sont occupés uniquement pendant les périodes d'activité maximale de votre organisme.
2375	Nombre de postes techniques et de postes liés aux activités artistiques, aux expositions, à la production et à la programmation qui sont occupés à temps partiel et inclus à la ligne 2360	
2377	Nombre total de postes techniques et de postes liés aux activités artistiques, aux expositions, à la production et à la programmation	
2380	Nombre de postes liés à des activités administratives, à l'exploitation des lieux, au marketing et aux communications, et à la collecte de fonds	
2390	Nombre de postes liés à des activités administratives, à l'exploitation, au marketing et aux communications, et à la collecte de fonds qui sont occupés à temps plein pendant toute l'année qui sont inclus à la ligne 2385	
2395	Nombre de postes saisonniers liés à des activités administratives, à l'exploitation, au marketing et aux communications, et à la collecte de fonds qui sont occupés à temps plein qui sont inclus à la ligne 2385	Les postes saisonniers sont occupés uniquement pendant les périodes d'activité maximale de votre organisme.
2400	Nombre de postes liés à des activités administratives, à l'exploitation, au marketing et aux communications, et à la collecte de fonds qui sont occupés à temps partiel qui sont inclus à la ligne 2385	

Définitions pour le formulaire statistique pour les organismes artistiques



Line no	Ligne	Instructions
2402	Nombre total de postes liés à des activités administratives, à l'exploitation des lieux, au marketing et aux communications, et à la collecte de fonds	
2404	Nombre total de postes	
2410	Bénévoles	
2415	Nombre de membres du conseil d'administration	
2420	Nombre d'autres bénévoles	
2425	Total des bénévoles	
2430	Estimation du total des heures de travail effectuées par tous les bénévoles	